

## Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 5 mai 2020

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa (jusqu'à 14h) - COMTE Virginie (jusqu'à 13h50) - CHOPARD Francine - GAGNEPAIN Anne - HERBST Michaële - LABRUERE-CHAZAL Catherine - LANQUETIN Sandrine (jusqu'à 13h45) - MONGIN Mylène - POTHIER Audrey - WAUQUIER Hélène.

MM BAKIR Toufik - CARLET Guido - CLUZEL Benoît - DEVILLERS Charles - FAENZI Daniele (jusqu'à 14h) - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GENTIL Christian - GOUDET François - GOUTON Pierre - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - LECLERCQ Éric (jusqu' à 13h40) - LEURENT Sébastien - LUCAS Dominique - SUGNY Dominique (jusqu'à 14h).

### **Etaient représentés :**

Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa, procuration à M. IMHOFF Luc (à partir de 14h),  
M. DELABRE Sylvain, procuration à Mme CHOPARD,  
Mme COMTE Virginie, procuration à M. IMHOFF Luc (à partir de 13h50),  
M. FAENZI Daniele, procuration à M. HERRMANN Samuel (à partir de 14h),  
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,  
Mme LANQUETIN Sandrine, procuration à M. GENTIL Christian (à partir de 13h45),  
M. LECLERCQ Éric, procuration à M. GENTIL Christian (à partir de 13h40),  
Mme MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth, procuration à M. CHIBILE Romuald,  
M. SUGNY Dominique, procuration à M. FINOT Christophe (à partir de 14h).

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

M. BERTIN Charles

M. LUTBERT Frédéric,

M. VINCENT Didier,

M. ZANINI Patrick.

### **Etaient invités :**

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, présent

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, présent

M. DEREUX Alain, Directeur ICB, représenté par M. GUERIN Stéphane, présent

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent

M. GRISON Thierry, Directeur du département IEM, présent

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, présent de 9h30 à 10h puis excusé

M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, présent

Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente

M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, présent.

### **Services centraux de l'UFR :**

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

Mme GRAS (Responsable du service scolarité), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

## **Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 23 janvier 2020
2. Informations du Directeur
3. Aménagement des modalités de contrôle des connaissances pour la fin de l'année 2019-2020
4. Calendriers universitaires 2020-2021
5. Modifications des fiches filières 2020-2021
6. Questions administratives et financières
7. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance, qui se tient exceptionnellement à distance, à 9h35.

Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séances.

Monsieur Laurent indique qu'il souhaite poser une question quant à l'utilisation du logiciel Teams.

## **1 – Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 23 janvier 2020 :**

Monsieur Blais présente le compte rendu du conseil d'UFR du 23 janvier 2020.

Monsieur Blais soumet ce compte rendu au vote du conseil :

**Pour : 28**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

Le compte rendu du conseil d'UFR du 23 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

## **3 – Aménagement des modalités de contrôle des connaissances pour la fin de l'année 2019-2020 :**

Monsieur Blais rappelle les possibilités proposées par la CFVU :

- Maintien des examens comme indiqué dans les fiches filières mais une surveillance avec vérification de l'identité doit pouvoir être mise en place. Des sociétés privées proposent ce service payant.
- Conversion des CT en CC
- Neutralisation des CT : la note de l'UE est obtenue à partir des seules notes de CC et des épreuves pratiques. Mais une 2<sup>nd</sup> chance doit être prévue.

Monsieur Blais indique que chaque formation doit choisir l'aménagement le plus adapté. Ces données seront remontées à la CFVU dans la journée. Le 12 mai prochain, ces modalités seront validées en CFVU.

Monsieur Blais rappelle que la CFVU a demandé à ce que les épreuves finales ne commencent pas avant le 26 mai 2020 pour la 1<sup>ère</sup> session du semestre pair, la 2<sup>nd</sup> session ne pouvant débuter qu'après un délai minimal de 15 jours après la publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> session, donc au plus tôt vers la fin juin. L'année pourrait donc se terminer vers le 14 juillet prochain.

Pour présenter les changements de modalités, le PFVU a transmis deux tableaux, un pour la session 1 et un autre pour la session 2, dans lesquels doivent être recensées toutes les UE dispensées au sein de l'UFR. Monsieur Blais parcourt formation par formation avec les membres du conseil. Des compléments d'information sont donnés et des modifications sont opérées.

Des questions relatives aux moyens de communication et d'information des étudiants, notamment ceux qui ne répondent à aucune sollicitation, au dispositif de lutte contre la fraude aux examens, aux difficultés de trouver et d'effectuer des stages en cette période lorsque le stage est obligatoire, aux cours de soutien qui pourront devenir nécessaires pour l'année suivante sont abordées.

Monsieur Blais soumet ces tableaux au vote du conseil :

**Pour : 22**

**contre : 0**

**abstention/nul : 6**

Les tableaux des aménagements des modalités de contrôle des connaissances pour la fin de l'année 2019-2020 sont approuvés.



### Comités de sélection :

Monsieur Blais informe le conseil que les comités de sélection pourront se tenir avec une jauge établie à 4 personnes siégeant en présentiel.

### DOM 2020 :

Une rencontre avec l'équipe de gouvernance est prévue mais sera certainement décalée en raison du contexte actuel.

### Dématérialisation des bulletins de salaire :

Monsieur Blais explique que les bulletins de salaire des agents de l'Etat seront disponibles sur leur espace ENSAP (espace numérique sécurisé de l'agent public de l'Etat). Un mail d'information est en cours d'envoi à ce sujet.

## **6 – Questions administratives et financières :**

Monsieur Blais présente les différents points administratifs et financiers soumis aux membres du conseil : le budget de Faîtes de la Sciences (FDLS) qui a été annulée en raison du contexte sanitaire, les tarifs de la reprographie de l'UFR ST, la cotisation et l'abonnement de l'IMB à la Société Mathématique de France (SMF) et les sorties d'inventaire de l'IMB et de l'ICMUB.

Monsieur Blais demande s'il y a des interrogations sur ces points et propose au vote l'ensemble de ces éléments :

**Pour : 28**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

## **7 - Questions diverses :**

Monsieur Laurent indique sa position quant à l'utilisation de l'outil Teams : « je tiens à marquer d'une part ma surprise qu'un conseil d'UFR restreint ne soit pas considéré comme entrant dans le champs de l'interdiction d'échange d'informations sensibles via TEAMS, et d'autre part mon profond désarroi devant la situation où l'on me demande lors du conseil restreint de délibérer sur des questions personnelles et confidentielles avec un logiciel dont je crois comprendre (à la lecture des documents envoyés par la direction de l'uB) qu'il est inadapté à ce type d'informations. Je pense prendre part au conseil plénier mais il m'est très difficile de dire si je prendrai part au conseil restreint dans ces conditions »

Monsieur Blais remercie tous les personnels pour le travail conséquent effectué dans des conditions particulièrement difficiles et dans des délais très contraints. Il lève la séance à 14h55.